

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026

L'an deux-mille vingt-six, le 23 juin à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CARSAC-AILLAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Patrick BONNEFON, Maire

Présents : BERNARD Stevens, BONNEFON Patrick, CORDIER Christelle, DEBETAZ Martine, GAUCHOT Jean-Yves, GOUNARIS Sophie, JARDEL Fabienne, LESUEUR-CHATEL Régine, MALARDIER Damien, MIRANDE Nicolas, MONDAMERT Marc, NIMAL Isabelle, TRAVERSE Jean-Pierre, TRÉFEIL Marie, TRÉFEIL Monique, TREILLE Patrick

Absents excusés : LESUEUR Mickaël, MORVILLEZ Aude, PAUL Sylvain

Procurations : LESUEUR Mickaël à JARDEL Fabienne – MORVILLEZ Aude à LESUEUR-CHATEL Régine - PAUL Sylvain à BONNEFON Patrick

DEBETAZ Martine a été désigné(e) secrétaire de séance

Date de convocation : 17/06/2026

Adoption du PV de la séance du 05/06/2026

Le Maire rappelle les points abordés lors de la séance ; pas de remarques, PV approuvé à l'unanimité.

Personnel communal

Plusieurs agents peuvent bénéficier d'avancement de grade ou de promotion interne à l'ancienneté ; le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint technique principal 1^{ère} classe au 01/07/2026 et d'un poste d'Agent de maîtrise au 01/08/2026 et la nomination d'un agent le 15/10/2026 sur un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe vacant ; par ailleurs, il est fait part de la disponibilité de l'agent d'accueil à compter du 01/08/2026 pour un an. Le tableau des emplois permanents modifié au 15/10/2026 serait alors le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU
<u>Services administratifs</u>			
Attaché territorial	35h	1	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	35h	2	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	35h	1	0
<u>Services techniques</u>			
Agent de maîtrise	35h	2	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35h	2	1
Adjoint technique	35h	4	3
Adjoint technique	35h	1	0
EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDOMADAIRE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU
<u>Services scolaires et périscolaires</u>			
ATSEM principal 1 ^{ère} classe	30h	2	2
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35h	2	2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	35h	1	0
Adjoint technique	14h	1	0
Adjoint technique	35h	1	1
<u>Services animations</u>			
Adjoint d'animation	35h	1	1
TOTAL		21	13

Nicolas MIRANDE entre en séance et prend part à la présente délibération ainsi qu'aux suivantes.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, pour la durée de son mandat, le Maire à recruter des agents contractuels de remplacement d'agents en disponibilité ou pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

Le Maire fait part de la mise en place des horaires aménagés pour les services techniques (6h00-13h00) du fait de la canicule et de la nécessité de lancer la procédure de mise en place des astreintes et de leur rémunération en accord avec le personnel et les élus référents ; l'avis du Comité Social Technique du CDG24 est obligatoire (prochaine réunion le 11/09/2026) et ensuite la CM valide le règlement et les conditions.

Budget et finances

Tarifs des droits de place des marchés : le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe de la manière suivante les tarifs des marchés :

- Marché hebdomadaire du dimanche matin : Tarifs saison 2026 (14 dimanches) : 2 ml 40 € - 3 ml 50 € - 4 ml 56 € - 5 ml 70 € - 6 ml 72 € - 7 ml 84 € - 8 ml 96 € - 10 ml 120 € - forfait électricité 60 € en supplément ; Tarifs à la journée : 2 ml 5 € - 3ml 8 € - 4 ml 10 € - 5 ml 13 € - 6 ml 14 € - 7 ml 16 € - 8 ml 17 € - 10 ml 20 €.

- Marché gourmand Aillac du vendredi soir : Tarifs forfaitaire saison 2026 (9 vendredis) avec électricité : Emplacements 1 – 3 – 4 – 8 : 240 € - Emplacements 5 – 7 - 9 – 10 -11 : 330 € - Emplacements 2 – 6 : 420 €.

Pour le marché du dimanche matin, un maximum d'emplacements ont été encaissés lors du 1^{er} marché afin de soulager les placiers ; pour le marché d'Aillac, plusieurs emplacements ont été modifiés pour des raisons de sécurité, bonne visibilité de tous les stands ; tarifs en fonction du volume des ventes et du chiffre d'affaires plutôt que purement linéaire.

Subvention supplémentaire association : le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention de 150 € à Périgord Escalade ; 179 adhérents à ce jour ; un mur extérieur à Saint Rome et un mur intérieur à Veyrignac.

Statuts Communauté de Communes du pays de Fénelon (CCPF) : le Maire soumet au vote les modifications suivantes des statuts de la CCPF validées en Conseil Communautaire le 09/06/2026 :

- ajout d'un item : « 1-Actions en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre extra-scolaire et périscolaire selon le rythme scolaire en place » :

- Réflexion, étude, expérimentations et coordination dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, contractualisation avec la CAF et autres partenaires en faveur de la petite enfance, enfance et jeunesse
- Recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leurs familles et les solutions d'accueil disponibles sur le territoire de la communauté de communes en collaboration avec le Relais Petite Enfance sur le territoire.
- Information et accueil des familles et des futurs parents

- modification du nom « Relais d'Assistants Maternelles Intercommunautaires » en « Relais Petite Enfance » et le nom de « Contrat Temps Libre » en « Convention Territoriale Globale ».

Le Conseil Municipal vote ces modifications des statuts à l'unanimité.

Compte-rendu et questions diverses

Conseil d'école 02/06/2026 : Fabienne Jardel fait part des sujets abordés : sorites piscine, sorties vélo, intervention médiathèque et ludothèque dans les classes ; les enseignantes ont fait part de leur inquiétude concernant l'assiduité des enfants et des parents car absences non justifiées de plus en plus fréquentes et l'obligation de scolarisation a été rappelée aux parents ; par ailleurs, difficultés dans les relations avec certains parents + manque de leur implication et de leur suivi pédagogique dans les devoirs et l'apprentissage ; cotisation à la coopérative scolaire réglée par la plupart des parents + participation de la commune et de l'APE (notamment 2 000 € pour les frais de location d'un grand bus pour les sorties piscine de 2 classes en même temps) ; effectifs toujours un peu faibles même si les 6 classes sont maintenues ; école de Carsac qualifiée d'école « berceau » donc nouvel enseignant sorti de l'école pour la classe de très petite, petite et moyenne section.

Concernant la canicule, des mesures ont été mises en place : repas froids par la cantine dans la salle des fêtes car bâtiment climatisé ; école en accueil « dégradé » c'est-à-dire possibilité de ne pas mettre les enfants à l'école ou seulement la matinée ; les enseignants peuvent disposer de la salle des fêtes pour les cours l'après-midi ; effectifs très réduits d'où quelques difficultés pour boucler les programmes scolaires ; achat de plusieurs climas mobiles + ventilateurs. Des devis sont en cours pour améliorer l'isolation extérieure et intérieure des bâtiments (possibilité de subvention fonds vert) surtout dans 2 classes le long de la piste cyclable. Projet de plus végétaliser les cours d'école pour avoir un peu plus d'ombre et étude sur des films anti-chaaleur sur les vitres et/ou pose de pare-soleil.

La kermesse de l'école est annulée du fait de la canicule mais le spectacle financé par l'APE est maintenu pendant le temps scolaire l'après-midi dans la salle des fêtes.

Canicule : Marie Tréfeil fait part de la mise à jour de la liste des personnes vulnérables transmise à Sylvain Paul pour le PCS ; chaque élu peut évidemment signaler toute personne vulnérable ou isolée ; elle informe prendre des nouvelles directement ou par contacts régulièrement + au début de chaque vague de chaleur pour rappeler les gestes et les précautions à prendre.

Manifestations diverses : Régine Lesueur-Chatel fait part de plusieurs dates :

19^{ème} Tour du Quercy Rouergue vendredi 03/07/2026 : rallye de 125 motos des années 1925-1955 avec pause de 9h45 à 10h45 sous la Halle paysanne

Bal du 13/07/2026 sous la Halle paysanne avec le duo Wasabi

Intervillages 04/07/2026 à Veyrignac : il manque quelques personnes pour l'équipe de Vivre à Carsac-Aillac

59^{ème} Tour du Limousin : 2^{ème} étape le 19/08/2026 de Salignac-Eyvigues à Lanouaille avec passage dans le bourg de Carsac depuis Groléjac vers 13h30 puis direction Malevergne et Saint Vincent le Paluel ; besoin de 25 personnes pour l'encadrement car environ 150 coureurs précédés d'une caravane.

Commission Conseil Municipal des Jeunes : Fabienne Jardel fait part de la 1^{ère} réunion du 04/06/2026 : plutôt vers durée de 2 ans, composé d'une quinzaine de jeunes entre 9 et 16 ans, réunions régulières toutes les 6 semaines ; plus de 140 enfants et adolescents recensés sur la commune en recoupant toutes les listes scolaires, transport scolaire...un courrier individuel sera envoyé à chacun ; mise en place début 2027 pour fonctionner en années civiles, règlement intérieur à prévoir et rédiger ; prochaine réunion de la commission vendredi 03/07/2026 à 15h30.

Aillac : Jean-Yves Gauchot fait un point sur le recensement d'une trentaine de chats errants à Aillac avec mise en place de trappes pour une capture suivie de la stérilisation avec un bénévole de l'association SOS Chats Libres ; le financement des stérilisations est pris en charge actuellement intégralement par la Fondation 30 millions d'amis ; les interventions sont orientées de préférence vers la nouvelle vétérinaire de Carsac.

A l'occasion d'une intervention en soutien des pompiers sur un taurillon tombé dans la couasne, il fait par ailleurs le constat de nombreuses barques abandonnées et suggère de recenser les propriétaires et faire enlever les embarcations en déshérence abandonnées.

Information que le bac fluvial de l'Espérance a démarré le samedi 20/06/2026 du mercredi au dimanche puis tous les jours à partir du 06/07/2026.

Isabelle Nimal demande pour le panneau de signalisation de limitation de vitesse route de la Tâche en venant d'Aillac ; Patrick Treille en confirme la pause par les services techniques.

Le Maire fait part de la nomination par la Préfecture de la commission de contrôle des listes électorales composée de Monique Tréfeil (titulaire) et Christelle Cordier (suppléante) – Jean-Pierre Traverse (titulaire) et Aude Morvillez (suppléante) – Martine Debetaz (titulaire) et Marc Mondamert (suppléant) – Isabelle Nimal - Damien Malardier (titulaires).

Le Maire fait part de la proposition de vente d'une parcelle cadastrée AO 0031 de 2 309 m² en emplacement réservé à côté du parcours santé pour un montant de 2 300 € ; le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette acquisition.

Fabienne Jardel fait part de la recherche de personnel pour le ménage d'une partie des bâtiments scolaires à la prochaine rentrée tous les jours de classe de 16h30 à 20h30 ; même recherche à l'ALSH Saint Rome pour les mercredis et les vacances pour la pause méridienne et le ménage du soir.

Isabelle Nimal fait un point sur les recherches de médecins sur les forums et sites internet : dépôt d'annonces sur plusieurs sites et prise de contact avec l'ARS ; possibilité d'aides financières à l'installation, mais très difficile de recruter et cabinets de recrutement très onéreux ; inscription sur une CVthèque avec des médecins européens et principalement portugais. Le Maire fait part de sa rencontre ce week-end avec un couple roumain dont le mari dentiste venait visiter pour une installation en remplacement de Lily Torres ; une visio avec Mrs Bonnefon et Gauchot de 1^{er} contact avec un médecin proposé par le cabinet de recrutement RH Médical est prévu pour le samedi matin 27/06 à 11h00 ; confirmation que la cardiologue souhaite un confrère supplémentaire sur le territoire et du départ malheureusement de la dermatologue à la fin de l'année.

Isabelle Nimal demande s'il y a des nouvelles du Super U ; le Maire répond qu'il n'y a toujours pas de dossier déposé. Elle demande si la demande de préemption intervient dans l'été, est-ce qu'il y aura un Conseil Municipal extraordinaire ? Le Maire répond que si besoin, le CM se réunira même si la commune dispose d'un délai de 2 mois pour se prononcer.

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 27/08/2026 18h00 à 18h00.

La séance est levée à 20h15

La secrétaire de séance, Martine DEBETAZ



Le Maire, Patrick BONNEFON

